

Pré-requis

Gestion éco-responsable du poste peinture



LIVRE VERT DU POSTE PEINTURE DE L'ATELIER CARROSSERIE

www.livre-vert-carrosserie-sipev.fr

Une gestion éco-responsable du poste peinture de l'atelier carrosserie impose des pré-requis. Ils reposent sur le respect du cadre réglementaire qui est essentiellement axé sur la protection de la santé et de l'environnement. Il concerne les installations, les équipements, le matériel, les produits et l'application des protocoles d'utilisation.

Utilisation de produits de peinture conformes

Parce qu'ils sont régis par la réglementation européenne (dont la limitation des émissions de COV et REACH), s'approvisionner en passant par les **circuits de distribution européens est une garantie de conformité des produits utilisés**. En amont de leur utilisation, les fabricants du SIPEV garantissent la prise en compte de l'impact environnemental, dont l'empreinte carbone, à toutes les étapes du cycle de vie des produits.

Protection des utilisateurs

Selon le code du Travail (art. R4321-4), des équipements de protection individuelle (EPI) doivent être mis à la disposition des employés, qui ont obligation de les porter. Il convient d'adapter les équipements des zones de travail et de protection individuelle, d'identifier les risques, de respecter les consignes d'utilisation et d'appliquer une politique incitative au sein de l'entreprise.

Equipement des postes de travail

Les solutions clé en mains proposées par les fournisseurs et partenaires sont à privilégier. En plus de leurs obligations directes, ils prennent en compte l'impact de leur matériel tout au long du cycle de vie. Ils sont force de propositions pour une utilisation éco-responsable.

Le tri des déchets

La gestion des déchets est un élément clé d'une de la réparation automobile ont la responsabilité légale (art. L541-2 du code de l'environnement) d'organiser la collecte, le tri et l'élimination de leurs déchets, dangereux ou non.

La réglementation et la conscience environnementale impliquent l'ensemble de la filière professionnelle. Le Livre Vert s'emploie à corréler les meilleures solutions proposées sur le marché pour, collectivement, relever le défi de l'éco-responsabilité.



Le Groupement Peinture Carrosserie décline toute responsabilité sur l'exhaustivité du contenu du Livre Vert et du cadre réglementaire de l'atelier de carrosserie. Il appartient à chaque utilisateur de consulter les textes de loi. Le Livre Vert du poste peinture de l'atelier de carrosserie n'a pas de valeur juridique. Il se présente comme un outil d'aide aux professionnels de la carrosserie qui souhaitent engager une démarche éco-responsable de leur activité peinture carrosserie.

Fiche extraite du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie créé par le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV (Syndicat des Industries des Peintures, Enduits et Vernis affilié à la FIPEC) en partenariat avec le CNPA, la FEDA, la FNA et le GARAC

